



## Assemblée générale

Soixante-cinquième session

Documents officiels

Distr. générale  
22 décembre 2010  
Français  
Original : anglais

---

### Deuxième Commission

#### Compte rendu analytique de la 11<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 14 octobre 2010, à 10 heures

*Président* : M. Lundberg (Vice-Président). . . . . (Finlande)

### Sommaire

Point 19 de l'ordre du jour : suivi et application des résultats de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

10-57845X (F)



Merci de recycler 

*En l'absence de M<sup>me</sup> Ochir (Mongolie),  
M. Lundberg (Finlande), Vice-Président,  
assume la présidence*

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

**Point 19 de l'ordre du jour : suivi et application des résultats de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 (A/65/81-E/2010/83, A/65/130, A/65/293 et A/65/339)**

1. **M. Trepelkov** (Directeur par intérim, Bureau du financement en matière de développement, Département des Affaires économiques et sociales) présente le rapport du Secrétaire Général sur le suivi et l'application du consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement en vue du développement (A/65/293) et souligne les points principaux.

2. **M. Alyemany** (Yémen), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine dit qu'un grand nombre de pays en développement n'enregistrent pas encore un redressement économique. La réforme de la structure financière mondiale n'est pas achevée, particulièrement en ce qui concerne la garantie de l'application totale des objectifs convenus s'agissant du financement du développement. Dans l'intervalle, un grand nombre de pays sont contraints d'utiliser les ressources pour financer leurs dettes au lieu de les consacrer au développement.

3. À l'encontre de la plupart des conférences économiques et sociales majeures des Nations Unies, la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement n'a pas entraîné la création d'un mécanisme permanent permettant de suivre ses résultats. C'est pourquoi les tâches du Groupe de travail ad hoc à composition non limitée de l'Assemblée Générale concernant le suivi des questions contenues dans les Résultats de la Conférence sur la crise financière mondiale et ses effets sur le développement revêtent une grande importance. Le Groupe des 77 et la Chine appuient également les débats poursuivis sur la création d'un nouveau mécanisme de suivi du financement du développement, conformément à la résolution 64/193 de l'Assemblée Générale et au projet de résolution 2010/L.12/Rev.1 du Conseil Économique et social, lesquels ont souligné la nécessité de réexaminer les modalités du mécanisme de suivi du financement du développement. Le Groupe

des 77 et la Chine appuient vigoureusement la suggestion initialement contenue dans la note envoyée par le Secrétaire Général à propos de la cohésion, de la coordination et de la coopération dans le contexte de l'application du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement en vue du développement (E/2009/48), selon laquelle ce mécanisme devrait être centré sur un « Comité de financement du développement » représentatif et à participation multiple, qui serait subsidiaire soit du Conseil Économique et Social soit de l'Assemblée Générale.

4. Le financement en vue du développement est étroitement lié à la réalisation de l'Objectif 8 du Millénaire pour le Développement qui a trait à un partenariat mondial en vue du développement. Il est essentiel que les pays industrialisés réalisent l'objectif de 0,7 % du produit national brut indiqué dans l'aide publique au développement (APD) afin d'offrir une aide soutenable et prévisible à la gestion de la dette de façon à dégager des ressources nationales en vue du développement et de créer des sources novatrices de financement susceptibles de mobiliser les ressources nationales et internationales de façon complémentaire.

5. Le Groupe estime que l'expansion des allocations de droits de tirages spéciaux représente un moyen efficace et peu coûteux qui pourrait rapidement permettre d'augmenter la liquidité et de fournir aux pays les moyens de combler les lacunes de financement externe et d'appliquer des politiques permettant de corriger les effets cycliques. Si les Négociations de Doha sont menées à bonne fin, le commerce international fonctionnera de façon plus efficace comme un outil de croissance soutenable à long terme. Les institutions de Bretton Woods devraient être modifiées afin d'accorder aux pays en développement une représentation plus grande, la première étape étant la parité des voix attribuées aux pays en développement en tant que groupe dans le processus de prise de décision.

6. **M. de Bassompierre** (Belgique), prenant la parole au nom de l'Union Européenne, de la Croatie et de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, qui sont candidats, de l'Albanie, de la Bosnie et de l'Herzégovine, du Monténégro et de la Serbie, en cours de stabilisation d'association, et également de la République de Moldavie et de la Géorgie, déclare que la récente séance plénière de haut niveau de l'Assemblée Générale sur les Objectifs du Millénaire

pour le Développement a montré la nécessité de maintenir un partenariat mondial afin de réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les Objectifs du Millénaire pour le Développement sans oublier le principe fondamental du Consensus de Monterrey selon lequel chaque pays est au premier plan responsable de son propre développement.

7. L'Union Européenne accélèrera son soutien aux pays partenaires pour des stratégies visant à promouvoir une bonne gouvernance, la légalité, l'égalité entre les sexes et l'application de politiques macroéconomiques solides, ainsi qu'un secteur privé dynamique et assumant ses responsabilités sociales et écologiques. Des systèmes d'échanges commerciaux plus équitables et plus efficaces pourraient contribuer à mobiliser des ressources nationales, particulièrement dans certains des pays les moins avancés, qui sont confrontés à une assiette fiscale étroite, à la corruption et doivent dans une grande mesure compter sur l'imposition des ressources naturelles.

8. Il est encourageant de constater que les investissements étrangers directs, qui ont des effets positifs sur les économies nationales ont enregistré un léger redressement au long des six premiers mois de 2010 et devraient contribuer à un équilibre entre le droit des gouvernements s'agissant de poursuivre les objectifs en matière de politique générale et la nécessité de protéger les investisseurs.

9. L'Union Européenne s'est engagée à participer à un accord ambitieux, équilibré et détaillé dans le cadre des négociations de Doha. Les pays industrialisés et les pays en développement devraient suivre l'exemple de l'Union Européenne dans le cadre de son programme « Tout à l'exception des armes » et offrir aux pays les moins avancés un accès en franchise de droits et de contingentement au marché.

10. L'Union Européenne est le donateur le plus généreux à l'APD et s'engage à réaliser collectivement l'objectif de 0,7 % d'ici à 2015. Toutefois, l'APD ne saurait à elle seule promouvoir le développement. Il demande donc à tous les donateurs de fournir une aide conformément aux principes d'efficacité de l'aide contenus dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et dans le Programme d'Action d'Accra. L'Union Européenne a adopté son propre Cadre opérationnel relatif à l'efficacité de l'aide et continuera de mettre l'accent sur cet élément dans la préparation

du Quatrième Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide en 2011.

11. Tous les participants financiers devraient accélérer les efforts afin de trouver de nouveaux mécanismes de financement. L'Union Européenne accueille avec satisfaction les travaux en cours du Groupe Pilote sur un financement novateur en vue du développement et prend note des travaux en cours du Groupe de Travail sur les transactions financières pour le développement et du Groupe de Travail sur le financement novateur pour l'éducation. Elle continuera de fournir son appui aux initiatives en matière d'allègement de la dette, notamment l'Initiative concernant les pays pauvres lourdement endettés, l'Initiative Multilatérale d'Allègement de la dette et l'approche à la restructuration de la dette adoptée par le Club de Paris lors des réunions d'Évian. Elle appuie également la réforme des institutions de Bretton Woods visant à renforcer l'attention accordée aux pays sous-représentés et estime nécessaire l'expansion de la coopération entre le Groupe des 20 (G-20) et les Nations Unies.

12. **M<sup>me</sup> Wahab** (Indonésie), prenant la parole au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) souligne que, si certains pays enregistrent un redressement positif par rapport à la crise économique, d'autres continuent d'être confrontés à ses conséquences persistantes. L'amélioration de la cohérence et de la compatibilité du système international monétaire, financier et commercial exigera une structure internationale plus efficace et plus équitable, y compris la réforme du système de Bretton Woods. L'ANASE demande aux Nations Unies de jouer un rôle plus fondamental dans ce processus.

13. Elle prend note des opinions exprimées par le Comité financier et monétaire international lors de sa récente réunion qui coïncide avec les réunions annuelles des institutions de Bretton Woods, à savoir que la réforme du Fonds monétaire international (FMI) devrait porter essentiellement sur trois principaux domaines : les quotes-parts, la gouvernance et le mandat. L'ANASE est profondément convaincue que l'égalité de la représentation des pays en développement et des pays développés au Fonds monétaire est essentielle s'agissant de la crédibilité et de l'efficacité de cette institution. Elle accueille avec satisfaction la proposition du Comité visant le renforcement des synergies entre le Fonds et les accords régionaux de financement, et demande un

renforcement de la volonté politique afin d'accélérer les réformes, ce qui, selon elle, accélérerait la mobilisation de ressources destinées à financer le développement.

14. L'insuffisance de l'APD a fait obstacle à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et a entravé un développement soutenable dans un grand nombre de pays en développement. À elle seule, l'Asie aurait besoin de 700 milliards de dollars par an pour combler l'insuffisance des fonds consacrés à l'infrastructure. Dans ce contexte, l'ANASE renouvelle son appel aux pays développés pour que ces derniers remplissent leurs obligations et consacrent 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement.

15. Pour l'ANASE, l'accélération de la mobilisation des ressources internationales et nationales, y compris les investissements étrangers directs, le commerce extérieur et les recettes fiscales, continue de représenter les principales sources de financement du développement. L'Association intensifie par ailleurs les partenariats régionaux et publics-privés pour le développement, auxquels un environnement international favorable, y compris un système commercial équitable et réglementé appuyé par l'accès des pays en développement au financement des échanges commerciaux est indispensable.

16. Les Nations Unies devraient assurer le dynamisme du processus de suivi du financement du développement, renforcer le processus intergouvernemental y afférent et prendre note des progrès réalisés à ce jour, assurant l'utilisation effective des ressources et des mécanismes. L'ANASE est également en faveur de sources novatrices de financement pour compléter les mécanismes traditionnels et elle est prête à participer à de futurs débats en la matière.

17. **M. Acharya** (Népal), parlant au nom du Groupe des Pays les Moins Avancés, cite la vision et les engagements contenus dans le Consensus de Monterrey de 2002 et souligne la nécessité de mobiliser des ressources suffisantes afin que tous les pays réalisent les Objectifs du Millénaire pour le Développement, y compris les pays pauvres et les plus vulnérables. L'impact d'une succession de crises avec effet d'aggravation mutuelle, accompagné des conséquences négatives et inacceptablement disproportionnées des changements climatiques, a aggravé la vulnérabilité

des pays les moins avancés. Des millions de personnes dans ces pays sont tombées dans l'extrême pauvreté, en raison des possibilités fiscales limitées de leurs gouvernements s'agissant de financer les dépenses sociales et les mesures susceptibles de remédier aux effets cycliques, et la nécessité d'assurer le financement de liquidités à court terme et du développement à long terme afin d'éliminer la pauvreté et de parvenir à une croissance économique soutenue est plus pressante que jamais.

18. Le commerce international est un élément essentiel au développement et à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement les moins avancés, mais les résultats enregistrés tendent à être limités, en raison de deux facteurs : sur le plan interne, l'absence d'une capacité suffisante de production interne et l'absence d'une infrastructure liée au commerce, et sur le plan externe, un environnement commercial international défavorable.

19. Les investissements étrangers directs représentent une source majeure de financement du développement, mais les montants acheminés vers les pays en développement les moins avancés ont diminué de 14 % et représentent à l'heure actuelle 28 milliards de dollars, soit environ 3 % du montant global de ces investissements. Afin d'attirer les investissements privés vers les pays où le financement est indispensable pour maintenir les activités économiques de base, il conviendrait de mettre en place des mécanismes spéciaux d'allègement des risques et de garantie institutionnelle.

20. Toutefois, l'APD continue d'être la source la plus importante du financement du développement dans les pays en développement les moins avancés. En 2008, le montant net d'APD vers ces pays a représenté environ 37 milliards de dollars, soit 0,09 % seulement du revenu national brut des pays donateurs (RNB), ce qui est très au-dessous de l'objectif convenu dans le Programme d'Action de Bruxelles. Si l'objectif officiel de 0,15 à 0,20 % du RNB avait été atteint, le montant total aurait été de 60,7 à 80,9 milliards de dollars. Un tel montant reste insuffisant lorsqu'on le compare au degré de vulnérabilité et au fardeau de pauvreté disproportionné dans les pays en développement les moins avancés. Toutefois, toute augmentation de l'aide ne doit pas entraver les choix des pays bénéficiaires en matière de politique générale, car seuls de tels choix garantiront la viabilité du développement et l'efficacité de l'aide publique au développement.

21. Le service de la dette a absorbé des ressources qui auraient été autrement dirigées vers des secteurs productifs. Le coefficient moyen de la dette des pays les moins avancés est supérieur de 50 % à la moyenne globale enregistrée dans les pays en développement. En dépit de progrès considérables réalisés dans le cadre de l'Initiative des pays pauvres lourdement endettés (IPPLE) et de l'Initiative multilatérale d'allègement de la dette (INAD), la situation en matière de dette des pays les moins avancés a été aggravée par la diminution des recettes commerciales et fiscales, du montant du rapatriement des salaires et des flux de capitaux et par l'augmentation de la volatilité des prix des produits de base. Les pays en développement les moins avancés sont reconnaissants des efforts d'allègement de la dette réalisés à ce jour, mais soulignent la nécessité d'adopter de nouvelles mesures, particulièrement dans le cadre d'un moratorium de la dette et/ou l'annulation de cette dernière, et du prolongement de l'Initiative concernant les pays pauvres lourdement endettés. Il convient également d'examiner la situation en matière d'endettement des pays moins avancés qui n'entrent pas dans la catégorie des pays lourdement endettés.

22. Certes, la principale responsabilité du développement incombe à chaque pays, mais la base des ressources nationales dans les pays en développement les moins avancés est excessivement limitée et son expansion serait nécessaire pour leur permettre de sortir de la catégorie « les pays en développement les moins avancés ». Malgré des efforts considérables, les progrès réalisés dans la promotion de l'épargne intérieure dans ces pays ont été minimes, se situant à environ 13 % du produit national brut (PNB). Cette situation jointe à d'autres limites dans leurs perspectives d'activités de financement du développement provenant de ressources internes rend encore plus indispensable un partenariat mondial pour le développement. Dans ce contexte, les pays donateurs devraient établir un budget d'aide couvrant plusieurs années, afin de remplir tous les engagements d'APD de façon transparente, prévisible et responsable.

23. Il demande que l'on parvienne à une conclusion prochaine et équitable des négociations de Doha comportant pour tout les pays et particulièrement les pays en développement les moins avancés des progrès substantiels concernant le développement, l'intensification de l'accès aux marchés développés, l'élimination de pratiques commerciales

discriminatoires et autres obstacles, une aide supplémentaire au commerce extérieur pour ces pays et l'expansion du Cadre intégré renforcé aux fins d'une assistance technique liée au commerce extérieur. Les institutions financières internationales devraient se montrer plus inclusives à l'égard de ces pays et les investisseurs privés devraient acheminer des ressources dans les pays où elles sont indispensables afin de soutenir les moyens d'existence des populations et de maintenir les activités économiques de base. Il conviendrait d'examiner les possibilités de financements novateurs afin d'établir la mesure dans laquelle ils sont suffisants, prévisibles et soutenables et de considérer de tels financements comme venant s'ajouter à l'APD, la priorité étant accordée aux pays en développement les moins avancés.

24. La communauté internationale devrait également fournir à ces pays un financement supplémentaire et sûr et la technologie nécessaire pour leur permettre de s'adapter aux changements climatiques et d'alléger leurs effets, et pour qu'ils adoptent eux-mêmes des mesures ambitieuses à cet effet ayant force obligatoire dans le cadre de la législation. Il est indispensable à l'établissement d'une structure financière internationale transparente et démocratique d'accorder aux pays en développement les moins avancés une plus grande participation aux processus internationaux économiques et touchante aux décisions financières. Enfin, il souligne qu'une coopération Sud-Sud, en complément de la coopération Nord-Sud est indispensable au développement socio-économique des pays en développement les moins avancés.

25. **M<sup>me</sup> Bethel** (Bahamas), prenant la parole au nom de la communauté des Caraïbes (CARICOM) souligne que, en dépit de l'amélioration générale de l'environnement économique international pour les pays en développement, les pays de la CARICOM continuent d'avoir de la difficulté à réaliser une croissance économique positive en raison de leur niveau très élevé d'endettement, du fait que les institutions financières internationales leur accordent des ressources sans conditions favorables et de l'érosion de leur accès préférentiel aux marchés de leurs principaux partenaires dans le développement.

26. Devant de tels défis, les pays de la CARICOM ont poursuivi leurs efforts de redressement économique, dans le but de mobiliser des ressources internes à l'appui du développement. Pour compléter ces efforts au niveau régional, ils ont entrepris de

réformer la politique fiscale, y compris la gestion de la dette et le contrôle des dépenses publiques, la réforme de la politique ayant trait au secteur financier et l'établissement d'un lien plus efficace entre le secteur financier et l'économie réelle.

27. La CARICOM est encouragée de constater que la nécessité de mobiliser une gamme totale de financement international afin de suppléer à ses efforts nationaux et régionaux est de plus en plus reconnue, comme l'exprime, entre autres, et la Déclaration de Doha sur le financement destiné au développement.

28. Les ressources nécessaires pour faire face aux fluctuations climatiques sont particulièrement coûteuses pour les pays vulnérables, y compris les petits pays insulaires en développement de la région, pour lesquels la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires pour financer les mesures d'adaptation en particulier s'impose. Il importe surtout que la communauté internationale reconnaisse pleinement les liens qui existent entre les efforts visant à faire face aux fluctuations climatiques et les efforts ayant pour but d'atteindre les objectifs de développement convenus sur un plan international, y compris les Objectifs de la Décennie pour le développement, et de faire face aux effets de la récente crise mondiale. De nouvelles sources de financement aux fins de développement sont indispensables mais ne doivent jamais se substituer à la réalisation par les pays développés de l'objectif de l'APD, fixé à 0,7 %.

29. Les questions systémiques et institutionnelles à régler comprennent la stabilité du système financier international, qui doit être considérée dans le contexte plus large de la gouvernance économique mondiale, de la réforme des institutions financières internationales et de l'augmentation du rôle des Nations Unies, et l'amélioration du financement aux fins de suivi du développement et du mécanisme d'application, que la CARICOM considère comme indispensable pour mieux harmoniser les approches, et l'amélioration de la transparence et de l'inclusion dans les prises de décision économiques. En outre, les groupes exclusifs tels que le G-20 doivent renforcer les liens avec les Nations Unies ainsi qu'avec les pays extérieurs à leur groupe.

30. Au cours de l'importante session de 2010 du Conseil économique et social, la CARICOM, ainsi que le Groupe des 77 et la Chine, ont présenté une résolution demandant à ce que le Comité des experts en

matière de coopération internationale pour les questions fiscales devienne un organisme subsidiaire intergouvernemental du Conseil. La CARICOM est prête à collaborer de façon active et constructive avec les États Membres afin que cette question soit réglée de façon satisfaisante dans la tribune appropriée.

31. **M<sup>me</sup> Wang Yi** (Chine) déclare que grâce à un léger redressement de l'économie mondiale depuis le début de l'année, les pays en développement ont enregistré une certaine reprise des entrées de capitaux, la diminution des coûts de leur financement externe et une augmentation du volume de leur commerce extérieur. Cela dit, les niveaux de chômage et de pauvreté restent élevés et le financement du développement sérieusement insuffisant, ce qui entrave la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

32. La principale responsabilité du financement du développement incombe aux gouvernements nationaux, mais le soutien de la communauté internationale est également indispensable. Outre l'augmentation de l'aide publique au développement, la communauté internationale devrait établir et améliorer des partenariats mondiaux en vue du développement sur la base de l'égalité et de l'avantage mutuel, mettre en application le Consensus de Monterrey et assurer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement dans les délais convenus.

33. Les Nations Unies doivent continuer de jouer un rôle de premier plan dans le financement du développement, promouvoir la création de partenariats entre les gouvernements nationaux et tous les secteurs de la société et assurer la cohésion des politiques internationales en matière de développement, en manifestant une volonté politique visant la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha. Il conviendrait de renforcer la coordination des politiques macroéconomiques et d'encourager une croissance équilibrée de l'économie mondiale; il importe d'élargir l'ouverture des marchés et d'opposer le protectionnisme en matière d'échanges extérieures et d'améliorer la structure mondiale de la gouvernance, y compris les actions spécifiques visant à accorder une plus grande participation aux pays en développement.

34. La Chine, malgré ses propres difficultés au milieu de la crise financière, a non seulement tenu ses engagements en matière d'aide au développement mais a également lancé de nouveaux programmes pour aider

d'autres pays en développement. À l'occasion de la récente réunion plénière de haut niveau sur les Objectifs du millénaire pour le développement de l'Assemblée Générale, son Premier Ministre Wen Jiabao a annoncé une série de nouvelles mesures visant à aider les pays en développement, notamment la réduction et l'annulation de dettes et le renforcement de la coopération dans divers secteurs. La Chine continuera à accroître ses activités d'assistance dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et de participer activement au processus international de financement du développement.

35. **M<sup>me</sup> Hay** (Nouvelle Zélande), prenant la parole au nom du Canada, de l'Australie et de son propre pays la Nouvelle Zélande (CANZ), dit que lors de la session de l'année précédente le Comité a examiné la situation pour voir si le monde serait à même de sortir d'une récession mondiale. Depuis lors, des progrès considérables ont été réalisés et les principaux indicateurs économiques se sont généralement tournés dans la bonne direction, bien que le redressement reste fragile et inégal. Le déséquilibre interne et entre les pays demeure la principale cause des difficultés qui confrontent l'économie mondiale. Dans un grand nombre de pays, le chômage reste à des niveaux inacceptables et les effets sociaux sont présents dans tous les domaines. En conséquence, il est indispensable de renforcer le redressement.

36. Il importe de poursuivre la mobilisation de ressources destinées au développement afin de parvenir à une croissance économique soutenue et inclusive, de promouvoir un développement viable et d'éliminer la pauvreté. Il ne s'agit pas simplement que les donateurs fournissent davantage de capitaux; il est également nécessaire de mieux focaliser les efforts sur l'efficacité de l'aide et la coordination des donateurs. De même, le financement aux fins de développement ne se limite pas à l'APD: à Monterrey, la communauté internationale a convenu qu'il était indispensable d'établir une approche intégrée qui mobiliserait toutes les sources de financement. Les pays bénéficiaires de l'APD peuvent également adopter des mesures visant à préparer le renforcement de leur économie en mobilisant des ressources internes (par exemple grâce à l'augmentation des revenus fiscaux), en investissant des ressources publiques dans les secteurs susceptibles de promouvoir un développement soutenable et inclusif et en créant un environnement favorable à l'investissement privé et de promouvoir les échanges

commerciaux. Cela dit, l'heure est également venue d'examiner la possibilité de suppléer aux mécanismes traditionnels de financement en adoptant des mesures novatrices et en créant de nouveaux partenariats, particulièrement avec le secteur privé.

37. Depuis 2008, les pays ont collaboré en vue de mettre en œuvre le mandat de la Déclaration de Doha qui vise à renforcer le financement du processus de suivi du développement. Un cycle initial de ces efforts au sein de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social a été mené à bonne fin mais des efforts supplémentaires sont indispensables afin de rendre le processus plus efficace.

38. La crise financière a mis en lumière la nécessité d'améliorer la gouvernance économique mondiale afin de rendre le système financier international inclusif et responsable, de fournir un cadre en vue de la stabilité financière et de la croissance économique. Dans ce contexte, d'autres groupes, notamment le G-20, ont un rôle primordial à jouer. Les efforts du G-20 s'agissant d'aller de l'avant grâce à des politiques en vue d'une croissance mondiale vigoureuse et soutenable permettraient d'améliorer les perspectives des pays en développement. Toutefois, le Groupe CANZ estime qu'il est également indispensable que le G-20 collabore de façon plus étroite avec les membres extérieurs à ce groupe et avec les institutions internationales, particulièrement les Nations Unies.

39. Le Groupe CANZ accueille également avec satisfaction les réformes réalisées à l'heure actuelle par les institutions de Bretton Woods en vue d'améliorer l'importance accordée aux pays sous-représentés et leur participation. Les pays sont plus motivés et prêts à passer à l'action sur les conseils d'une institution qui, selon eux, représente de façon adéquate leurs intérêts.

40. L'un des moyens les plus efficaces de promouvoir le statut des pays désavantagés consisterait à créer un cadre au sein duquel lesdits pays pourraient procéder à des échanges commerciaux de façon plus efficace. C'est pourquoi le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande restent prêts à assumer leurs responsabilités en vue d'une conclusion rapide, ambitieuse et équilibrée de négociations sur le développement de Doha. L'aide au commerce extérieur est également importante du fait qu'elle pourrait encourager de façon considérable les efforts des pays en développement afin de participer à un système d'échanges multilatéral.

41. Du fait qu'il est aujourd'hui nécessaire d'aller au-delà des mesures d'aide et de soutien mises en place au cours des deux dernières années, l'attention mondiale doit désormais porter sur la gestion des tensions entre le désir de ne pas nuire au redressement et les perspectives de plus en plus sérieuses d'endettement à long terme. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande restent décidés à aider les pays à faire face à des niveaux d'endettement non soutenables, notamment dans le cadre des initiatives IPPLE et IMAD et d'accroître leur capacité de gestion macroéconomique solide susceptible de les protéger contre de futures crises en matière de dette.

42. **M. Almeida** (Brésil) dit que le Brésil est pleinement engagé à financer le processus de développement, étant convaincu que l'approche intégrée adoptée par le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha constituent un moyen efficace de confronter les nouveaux défis auxquels font face les pays en développement qui cherchent à mobiliser les ressources nécessaires pour le développement.

43. Le Brésil reste convaincu qu'il est possible de réaliser les objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici à 2015, si le soutien international se matérialise. La responsabilité du développement incombe principalement aux nations, mais le soutien international est indispensable pour assurer aux pays en développement l'environnement fiscal et en matière de politique générale nécessaire pour leur permettre d'appliquer des politiques efficaces, conformément aux priorités et stratégies nationales. La communauté internationale devrait mobiliser des ressources financières considérables – supplémentaires, stables et prévisibles – destinées au développement, particulièrement pour les pays les plus pauvres.

44. Le partenariat mondial renouvelé pour le développement, qui constitue le point central de la coopération internationale, exige le plein engagement de la communauté internationale, notamment la société civile et le secteur privé. Il incombe aux États membres de remplir tous leurs engagements en matière de développement, ce qui est prioritaire. Depuis Monterrey, les pays en développement ont déployé des efforts considérables en vue de mobiliser des ressources internes supplémentaires aux fins de développement, mais il est nécessaire de faire beaucoup plus afin de réaliser les OMD d'ici à la date convenue.

45. Sur la base de sa propre expérience, le Brésil est convaincu que s'il est vrai que la croissance économique est une condition nécessaire au développement, elle pourrait s'accompagner de politique sociale inclusive et encourageant la participation. Compte tenu d'un consensus international croissant, la plupart des pays en développement ont recherché de façon active à accorder la priorité à des politiques destinées aux populations pauvres, à promouvoir la protection sociale et à réduire les inégalités.

46. Un environnement international propice est nécessaire afin d'appuyer des politiques internes efficaces. Toutefois, la crise financière et économique a profondément endommagé les perspectives de croissance de l'économie mondiale, et cela pour des années à venir, avec des effets durables sur le développement. Les flux d'investissements privés et d'investissements étrangers directs continuent d'être inférieurs au niveau d'avant la crise, et les flux croissants de capitaux à court terme entravent la politique générale dans un grand nombre de pays en développement.

47. De même, les échanges commerciaux internationaux enregistrent un redressement, mais les pertes accusées au cours de l'année écoulée n'ont pas été compensées. On s'attend à une reprise du commerce extérieur en 2010, mais celle-ci n'entraînerait probablement pas une augmentation notable de la croissance économique de la plupart des pays en développement. Dans ce contexte, le Brésil est particulièrement préoccupé par le manque de progrès dans l'application des Négociations de Doha et demande la conclusion de ces négociations dans un proche avenir.

48. Du côté positif, le volume de l'aide publique au développement a augmenté de façon générale au cours des dernières années. Toutefois, les montants fournis par les pays développés, en tant que groupe, restent très inférieurs à l'engagement des G-20 à Gleneagles. Le Brésil renouvelle son appel aux pays développés afin que ces derniers remplissent pleinement et sans tarder leurs engagements en matière d'aide au développement, notamment en ce qui concerne le niveau de 0,7 % du PIB.

49. Il est urgent d'adopter des mesures favorisant l'action dans ce domaine afin d'éviter une nouvelle crise de la dette et de promouvoir une solution globale



et durable au problème de la dette extérieure. Dans ce domaine, les Nations Unies ont un rôle important à jouer.

50. En général, le Brésil est satisfait des progrès réalisés au cours de la première année d'application du mécanisme renforcé intergouvernemental de suivi du financement du processus de développement. Le mécanisme à éléments multiples adopté en 2009 par le Conseil Économique et Social représente une forte amélioration, en assurant la supervision permanente du financement du développement tout au long de l'année. Toutefois, la Conférence de Monterrey représente la seule réunion majeure des Nations Unies dans le domaine du développement qui n'a pas entraîné création d'un organisme intergouvernemental permanent afin de superviser l'application de ses conclusions. Il conviendrait d'établir une commission fonctionnelle sur le financement du développement afin de remédier à cette lacune.

51. Depuis le lancement de l'initiative Action de lutte contre la faim et la pauvreté aux Nations Unies en 2004, le Brésil a participé de façon active à la mobilisation de ressources supplémentaires destinées au développement dans le cadre de mécanismes novateurs. À ce jour, l'expérience a clairement démontré qu'il est possible de mobiliser de façon efficace des ressources considérables sans nuire aux sources traditionnelles d'aide au développement.

52. Du fait que la communauté internationale aurait besoin de renouveler d'efforts afin de réaliser les objectifs de l'OMD d'ici à 2015, les Nations Unies devraient ouvrir des débats portant sur tous les aspects du renforcement des initiatives actuelles et de l'exploration de nouveaux mécanismes, tout en maintenant et renforçant les principes directeurs qui jusqu'ici ont garanti le succès des initiatives. Le Deuxième Comité, étant donné son mandat en matière de financement destiné aux aspects du développement, se trouve particulièrement bien placé pour entreprendre une telle tâche, avec pour objectif d'introduire des mécanismes novateurs dans les travaux des Nations Unies.

53. Le Prince Fahd bin Faisal Al Saud (Arabie Saoudite), dit que le développement ne viendra pas de la seule aide au développement. L'adhésion aux résolutions et conventions des Nations Unies représente le meilleur moyen de surmonter la crise économique mondiale et de réaliser les OMD. Il

conviendrait d'accorder une plus grande participation aux pays en développement et aux pays les moins avancés dans la formulation de la politique économique mondiale. Son pays a mis en œuvre plusieurs recommandations des organisations multilatérales telles que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) afin de rationaliser la productivité.

54. Au cours des décennies précédentes, son pays a contribué des dizaines de milliards de dollars au développement, au redressement après les catastrophes, notamment en Haïti et au Pakistan ainsi que la reconstruction en Iraq, au Liban et dans la Bande de Gaza après les conflits. Il a fourni une aide au développement sous la forme de prêts, dons et élimination de la dette par l'entremise du Fonds Saudi pour le Développement, de la Banque Islamique pour le développement et du Programme alimentaire mondial. L'Arabie Saoudite a donné l'exemple en fournissant à l'Afrique et dans le monde une aide au développement qui a toujours largement dépassé l'objectif de 0,7 % d'APD. Elle a fourni également une aide au développement par l'entremise du Fonds pour le développement international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

55. **M. Sayeed** (Inde) accueille avec satisfaction les efforts des Nations Unies s'agissant d'assurer le suivi du Consensus de Monterrey et de la Conférence de Doha, y compris le Quatrième dialogue de haut niveau sur le financement du développement et l'examen de haut niveau des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et déclare qu'il est urgent de réaliser l'engagement de la communauté internationale et d'offrir une aide prévisible au développement y compris l'APD, un financement à des conditions favorables, l'allègement de la dette des pays en développement et le soutien à des stratégies du développement adoptées par les pays. L'Inde constate avec plaisir qu'un certain nombre de pays ont renouvelé leur engagement de parvenir d'ici à 2015 à réaliser l'objectif d'APD de 0,7 % du RNB, de consacrer au moins 50 % des augmentations de l'aide à l'Afrique et de consacrer de 0,15 à 0,20 % du PNB aux pays les moins avancés.

56. L'Inde espère, avec la conclusion des Négociations de Doha, l'expansion de l'aide consacrée au commerce extérieur, une aide substantielle de la part des institutions financières internationales et grâce à des politiques d'inclusion financière, les aptitudes des

pays en développement seront renforcées et permettront de mobiliser des ressources internes très importantes à moyen et long termes. Il demande que soit entreprise une réforme détaillée de la structure financière internationale afin de faire face aux problèmes systémique et déclare que l'Inde a déployé des efforts afin d'assurer aux pays en développement un plus grand rôle et une plus large participation aux institutions financières internationales.

57. Il convient de trouver un plus grand nombre de sources novatrices de financement afin d'appuyer le programme mondial de développement. À cet effet, l'Inde accueille avec satisfaction les travaux réalisés par l'Alliance mondiale pour la vaccination et l'immunisation (AMVI) à l'appui du Mécanisme international de financement de l'immunisation. De tels modèles pourraient également être reproduits pour appuyer l'action mondiale dans des domaines tels que l'éducation, la sécurité alimentaire, l'environnement et les fluctuations climatiques. De nouveaux outils de financement du développement ou de renforcement de l'aptitude des pays en développement sont susceptibles de dégager des ressources supplémentaires, mais ne peuvent en aucun cas se substituer à l'APD. De même, l'expansion de l'assistance technique ne saurait remplacer l'engagement Nord-Sud. En conclusion, il est indispensable de s'en tenir à la lettre et à l'esprit du financement à l'appui du processus du développement, contenus dans le Consensus de Monterrey et la Conférence de Doha.

58. L'Inde continue de s'engager pleinement à appuyer les besoins en développement du Sud. Elle a accordé des lignes de crédit de plus de 5 milliards de dollars aux pays en développement depuis 2003 afin d'améliorer leur participation au commerce mondial. Le montant annuel de ses prêts à des conditions favorables et de ses dons aux pays de sa région, de l'Afrique et au-delà dépasse 1 milliard de dollars. Les entreprises nationales ont investi près de 15 milliards de dollars en Afrique au cours des dernières années.

59. **M. Glucksman** (États-Unis d'Amérique) dit que s'il est vrai que l'économie mondiale continue de s'améliorer, une volonté et un engagement collectifs seront indispensables pour faire face aux problèmes qui restent à résoudre, afin de fournir une base de redressement mondial plus équilibrée et, par conséquent, plus soutenable. Une récente Réunion plénière de haut niveau sur les OMD a souligné le rôle d'une croissance économique soutenue et inclusive afin

de réduire la pauvreté, améliorer l'éducation, lutter contre les maladies ou faire face aux problèmes écologiques. Compte tenu des liens inextricables entre le redressement mondial et la réalisation des OMD, les travaux du Deuxième Comité sur le problème macroéconomique n'ont peut-être jamais été aussi importants ou pertinents. Ces travaux doivent se concentrer sur des moyens concrets et raisonnables dans lesquels le système de développement des Nations Unies pourrait utiliser ses avantages comparatifs afin d'appuyer et d'informer le redressement et les réformes économiques mondiaux.

60. Les États-Unis estiment qu'il est important d'accroître les possibilités d'échanges commerciaux afin de stimuler une croissance économique et un développement axés sur le marché. Des résultats ambitieux et équilibrés dans le cadre des Négociations de Doha constituent l'élément clé permettant de créer de nouveaux flux commerciaux et de déboucher sur une ouverture importante des marchés, particulièrement dans les économies mondiales dont la croissance est la plus rapide. Les États-Unis restent prêts à participer aux négociations bilatérales sérieuses, soutenues et directes nécessaires pour mener à bonne fin les Négociations de Doha relatives à l'ouverture des marchés, ainsi qu'aux travaux multilatéraux en cours de l'Organisation Mondiale du Commerce.

61. Outre la libéralisation du commerce, les pays pourraient dégager d'importants avantages en adoptant des réformes internes favorables au marché. Les États-Unis encouragent les pays à adopter des réformes et à procéder à des investissements critiques nécessaires afin de diversifier les exportations et améliorer leur compétitivité dans l'économie mondiale, et continueront à jouer le rôle de chef de file en fournissant à cet effet une assistance technique. Il est heureux de constater qu'un grand nombre de pays ont déjà enregistré les avantages découlant de mesures de lutte contre le protectionnisme en réponse à la crise financière mondiale et il les encourage à rester vigilants dans ce domaine.

62. Les États-Unis apprécient les travaux importants en cours de réalisation au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale ainsi que dans le Groupe des 20, en vue d'accroître l'attention accordée aux pays en développement, de fournir des ressources supplémentaires aux pays à faible revenu et d'appuyer des cadres de politique générale plus flexibles. Les discussions animées et utiles au sein du

Conseil économique et social et des institutions de Bretton Woods en 2010 ont fourni au système de développement des Nations Unies une bonne occasion de partager ses perspectives et connaissances uniques tout en respectant les mandats et la gouvernance des institutions de Bretton Woods.

63. L'évènement récent le plus important est peut-être l'accession du G-20 au rôle de principale tribune de coopération économique internationale. Le G-20 représente l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, les économies avancées et les économies émergentes. Le Groupe représente environ 85 % de l'économie mondiale, et les problèmes qu'il examine sont aussi divers que ses États membres. Le Groupe a formulé une réponse coordonnée à la pire crise économique mondiale des dernières années. Les États-Unis accueillent avec satisfaction les efforts déployés par la République de Corée afin d'informer les États membres des Nations Unies, comme l'ont fait d'autres hôtes du G-20, et pour explorer d'autres moyens de communication entre les deux organisations.

64. Les États-Unis poursuivent leurs efforts afin de maintenir un endettement soutenable et fournir un allègement de la dette en tant que de besoin, au sein des paramètres et règlements des cadres existants. Au cours de la décennie précédente, des résultats importants ont été atteints s'agissant de faire face aux engagements pris, particulièrement dans le cadre de l'Initiative renforcée concernant les pays pauvres lourdement endettés, l'Initiative multilatérale d'allègement de la dette et la création du Cadre conjoint Banque mondiale – FMI en vue d'une dette soutenable. Le Club de Paris devrait poursuivre ses efforts en vue de trouver des solutions coordonnées et viables aux problèmes de paiement des pays débiteurs au cas par cas.

65. Les États-Unis continuent de s'appuyer fermement sur le principe et la focalisation du financement du développement énoncés dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha. Le développement exige un partenariat mondial inclusif faisant appel à toute une gamme de ressources vitales, y compris les ressources internes, le commerce extérieur, les investissements étrangers directs et autres flux privés, les envois de fonds, l'aide publique au développement et la coopération Sud-Sud. En ce qui concerne le « financement novateur », les États-Unis sont favorables à la recherche de nouvelles idées en vue de promouvoir le développement et d'accélérer la

réalisation des OMD. Toutefois, de telles approches doivent être évaluées au cas par cas.

66. Le financement d'un programme de développement continue d'être étonnamment dynamique et, au sein des cadres et processus existants, d'offrir de nouvelles perspectives et de nouvelles approches en vue du développement. Toutefois, le développement n'est pas uniquement une question de flux de ressources. Comme l'a souligné le Président Obama dans son discours durant la réunion plénière de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, les efforts ont été pendant trop longtemps mesurés en dollars dépensés et en quantités d'aliments et de remèdes distribués, l'aide à seule ne représente pas un développement. Le développement, c'est aider les pays à se développer véritablement, c'est-à-dire à passer de la pauvreté à la prospérité. Les États-Unis appuient vigoureusement le programme d'efficacité et les principes fondamentaux de l'aide contenus dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et réaffirmés dans le Programme d'action d'Accra. Le succès de l'évolution du partenariat mondial dépendra de l'aptitude collective à respecter et poursuivre la participation nationale, de l'harmonisation et d'un meilleur alignement des programmes, ainsi que de l'amélioration des résultats et de la responsabilité mutuelle.

67. **M. Alzarooni** (Émirats arabes unis) dit que la communauté internationale devrait rester engagée dans l'application des recommandations de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008. Il souligne la nécessité de maintenir la volonté politique de surmonter les obstacles à une mise en œuvre totale du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement et d'assurer que la crise financière n'entraîne pas une réduction de l'aide financière et technologique aux pays en développement.

68. Son pays a réussi à éviter les perturbations découlant de la crise grâce à des mesures de précaution et à l'utilisation judicieuse des revenus pétroliers. Les investissements étrangers dans les Émirats arabes unis sont restés élevés par comparaison avec d'autres pays pendant la crise économique.

69. Le fait que son pays a réussi à éviter les effets de la crise lui a permis de maintenir son aide au développement d'autres pays, laquelle est supérieure à

0,7 % qui est l'objectif de l'APD. Il a fourni une aide directe sous forme de dons sans condition et de prêts à des conditions favorables à environ 100 pays. Le fonds d'Abu Dhabi pour le développement a fourni des milliards de dollars à des centaines de projets dans des douzaines de pays. La Campagne de donation de Dubaï a financé l'éducation de millions d'enfants et la campagne Noor Dubaï a permis de traiter des personnes souffrant de maladie oculaire. Le Programme de partenariat des Îles Pacifiques, récemment lancée, a déjà établi un fonds de 50 millions de dollars pour l'éducation, les services sociaux et des projets d'infrastructure et d'énergie renouvelables dans les États insulaires du Pacifique. Son pays a participé aux activités de développement d'organisations régionales telles que la Ligue des États Arabes, l'Organisation de la Conférence Islamique et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et a doublé son volume d'échanges commerciaux avec l'Afrique au cours des trois années précédentes. Il fournit assistance à l'allègement et à l'annulation de la dette pour les pays pauvres.

70. **M. Doré** (France) dit que la France estime que la collaboration au sein de la communauté internationale garantirait que les défauts du système économique et financier international qui ont causé tant de dommage seraient corrigés. Les conclusions des récentes réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale confirment la nécessité de superviser étroitement la crise et de poursuivre la coopération, qui est un élément essentiel du succès. Il importe d'établir les fondements d'une croissance inclusive, durable et équilibrée afin de tenir les promesses de Monterrey et de Doha. La crise a souligné à quel point sont importants les filets de sécurité pour faire face à ses effets, et la protection sociale devrait être améliorée. Le Président de la France, dans sa déclaration de 2009 adressée à l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la crise mondiale de l'emploi a souligné la nécessité de combiner progrès économique et progrès social. Il est désormais évident qu'une solution durable à la crise exige une croissance par l'entremise de la création d'emplois. En assumant la présidence du G-20 en 2011, la France plaidera en faveur de la mise en œuvre d'un cadre universel de protection sociale, en étroite collaboration avec l'OIT et l'Organisation mondiale de la santé. Il conviendrait d'éviter les effets structurels à long terme de la crise sur le financement du développement en procédant de la même manière. Lorsqu'elle assumera la présidence du G-20, la France

s'emploiera à atteindre cet objectif, déjà promu par la République de Corée et encouragera les membres du G-20 à tenir compte des besoins spécifiques et des circonstances spéciales des pays en développement.

71. Les OMD devraient être réalisés pendant les cinq ans à venir, de sorte qu'il y a beaucoup de travail à accomplir. De nouveaux modèles sont indispensables aux fins de financement du développement et pour le bien de la communauté mondiale. L'APD traditionnelle ne peut pas tout accomplir. De nouvelles sources de financement pour lutter contre la pauvreté et réaliser les OMD sont indispensables. La Belgique, le Brésil, l'Espagne, la France, le Japon et la Norvège en tant que membres du Groupe de pointe sur le financement novateur aux fins de développement ont déjà signé une déclaration, laquelle appuie des sources novatrices de financement, notamment une taxe minimale sur les transactions financières, afin de financer le développement et les rapports d'experts ont indiqué que cette taxe était techniquement, juridiquement et économiquement possible. D'autres pays se joignent à l'initiative et la France donnera suite à cette question pendant sa présidence du G-8 et du G-20, espérant travailler étroitement avec les Nations Unies sur la question.

72. La France est convaincue que les formes de gouvernance héritées du vingtième siècle sont dépassées et convient avec le Secrétaire Général que des possibilités illimitées se présenteront l'année suivante. La France espère participer à cette réforme afin de faire naître une nouvelle gouvernance mondiale empreinte d'une plus grande solidarité. La réforme de la gouvernance mondiale sera l'une des priorités les plus hautes de la France, avec la réforme du système monétaire international et la lutte contre la volatilité des prix des matières brutes. La France espère en particulier que s'établira une coopération plus étroite entre le G-20 et les Nations Unies, qui représentent sans nul doute la seule organisation possédant une légitimité universelle. Cette coopération et cette complémentarité ont empêché la crise économique et financière d'avoir des conséquences plus dramatiques et devraient donc se poursuivre. À cet effet, la France accueille avec satisfaction l'initiative annoncée par le Président de l'Assemblée Générale relative à l'organisation de réunions informelles avant et après le sommet de Séoul.

73. **M. Vasiliev** (Fédération russe) exprime la conviction de sa délégation selon laquelle le Consensus

de Monterrey et la Déclaration de Doha continuent d'être pertinents et offrent les éléments essentiels à une réponse efficace aux défis actuels en matière de développement, notamment la crise financière mondiale et les effets indésirables des changements climatiques. Parmi les tâches prioritaires qui confrontent le Deuxième Comité en ce qui concerne la question du financement aux fins de développement, il cite le respect par les donateurs de leurs engagements en matière d'aide aux pays en développement, l'opposition à la création d'obstacles au libre mouvement des biens et des services en provenance des pays en développement sous prétexte qu'il s'agit là d'une réponse à la crise financière, et la promotion de la participation des représentants des pays en développement aux travaux des principales institutions financières internationales.

74. Annonçant que la Fédération de Russie s'engage à accroître son soutien au financement du développement, il note que l'assistance bilatérale et multilatérale de son pays aux nations ayant besoin d'une aide s'est élevée au total à 800 milliards de dollars EU en 2009, outre les milliards de dollars de dettes irrécouvrables. En ce qui concerne la réforme des structures de gestion du FMI et de la Banque mondiale, il souligne la nécessité de réaligner les voix attribuées aux pays à économie de marché en évolution afin d'accroître leur rôle dans le processus de prise de décision.

75. Enfin, il demande au Comité d'adopter une résolution de fonds sur le financement du développement, apte à renforcer la coopération entre les Nations Unies et les institutions financières internationales sur la base de leurs mandats respectifs.

76. **M. Yasin** (Éthiopie) constate avec satisfaction que les partenaires aux efforts de développement se déclarent initialement prêts à remplir leurs engagements et améliorer la qualité de l'aide, tout en soulignant que la rapidité des progrès réalisés pour atteindre les objectifs du Consensus de Monterrey laisse beaucoup à désirer. La coordination, la participation nationale, l'alignement et l'harmonisation sont des éléments indispensables et la participation véritable des pays en développement au cadre de financement du développement revêt une importance primordiale. Compte tenu des projections des taux de pauvreté mondiaux contenues dans le rapport du Secrétaire général sur le suivi et l'application du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha

sur le financement aux fins de développement (A/65/293, par. 4) et les conséquences de la récession mondiale sur les revenus des pays en développement, la nécessité de remplir les engagements pris, et de répondre de façon solidaire et coordonnée aux défis actuels apparaît clairement.

77. La mobilisation des ressources financières nationales et internationales aux fins de développement est entravée par la volatilité persistante des marchés financiers internationaux. L'Éthiopie, comme d'autres pays en développement, a des difficultés à mobiliser des ressources financières internationales. D'autre part, comme un grand nombre d'autres pays pauvres lourdement endettés (PPLE), il est confronté à des problèmes de dettes externes non résolues en vertu de l'Initiative renforcée concernant les pays pauvres lourdement endettés, vis-à-vis de ses créanciers commerciaux et qui ne sont pas membres du Club de Paris. Ces derniers n'ont pas encore offert un allègement de la dette à l'Éthiopie selon les initiatives d'allègement de la dette concernant les pays pauvres lourdement endettés, ce qui fait obstacle à la viabilité à long terme de la dette du pays et réduit les ressources disponibles pour financer le développement et l'infrastructure. La Banque mondiale et le FMI devraient tenir compte de cette situation dans toute analyse de la dette.

78. Sa délégation accueille avec satisfaction les mesures adoptées par la Banque mondiale et le FMI s'agissant d'inclure les envois de fonds dans le Cadre du maintien du niveau d'endettement des pays à faible revenu. Les envois de fonds et les revenus découlant des exportations augmentent les réserves en devises d'un pays et par conséquent sa capacité de remboursement. La décision prise par le Groupe de la Banque mondiale d'accorder à l'Afrique subsaharienne une troisième place à son Conseil d'administration constitue un tournant dans les efforts déployés par le Groupe afin d'accroître la représentation des pays en développement et des pays dont l'économie est en transition.

79. Dans son appui au développement des pays les plus vulnérables, particulièrement en Afrique, il est essentiel que la politique à suivre contienne une marge d'ajustement aux conditions mondiales. La crise a de nouveau souligné très clairement que le système macroéconomique mondial adopté jusqu'ici doit changer. L'Éthiopie accueille avec satisfaction les signes encourageants dans ce domaine des partenaires

au développement et est convaincue que d'autres résultats suivront si le soutien et la liberté nécessaires sont accordés aux pays en développement pour leur permettre de mettre à l'essai des politiques appropriées à leurs problèmes de développement, sans pour cela oublier que la réalisation immédiate de tous les engagements d'APD est indispensable pour parvenir à des résultats concrets en matière de développement dans tous les domaines.

80. **M<sup>me</sup> Ekker** (Norvège) dit que le consensus obtenu à Monterrey et à Doha concernant la responsabilité des partenaires dans le financement du développement représente un élément central du partenariat mondial et doit être évalué en permanence pour tenir compte de l'évolution constante de l'économie mondiale. Une croissance économique vigoureuse et une augmentation des revenus sont des éléments vitaux pour réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015. La Norvège demande aux pays en développement de mobiliser plus encore de leurs ressources nationales afin de lutter contre la pauvreté en élargissant l'assiette de l'impôt, en luttant contre la corruption et en améliorant la transparence et la responsabilité.

81. L'Aide Publique au Développement (APD), qui est un complément essentiel à d'autres sources de financement et de développement, continuera d'être un élément vital, particulièrement pour les pays les moins avancés et les pays qui sont plongés dans des conflits ou qui en sortent. La Norvège a augmenté le montant de son APD, le portant à plus de 1 % du revenu national brut et encourage d'autres États membres à en faire autant. Il est vital de freiner les flux financiers illicites provenant des pays en développement, qui sont dans bien cas facilités par l'existence de paradis fiscaux et qui, selon les estimations, sont beaucoup plus élevés que le total de l'aide mondiale au développement.

82. L'ampleur du problème de la pauvreté exige également une augmentation de financements novateurs. Plusieurs pays, dont la Norvège, ont accepté de déployer leurs efforts afin d'introduire une taxe sur les transactions financières qui, si elle est élevée et porte sur une gamme étendue de transactions, pourrait fournir un financement stable et substantiel aux fins de développement. Tous les États membres devraient collaborer dans l'accomplissement du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement, ainsi que du document

portant sur les résultats de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée Générale sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

83. Le G-20 assume un rôle essentiel dans la coordination des mesures destinées à accélérer le redressement mondial. De telles actions auront un effet sur les perspectives de réalisation des objectifs mondiaux en matière de développement, lequel serait encore plus appuyé si elles étaient mieux coordonnées avec les actions d'autres États membres. Autrement dit, une collaboration plus étroite entre le G-20 et les Nations Unies renforcerait encore les efforts communs. La Norvège appuie les efforts du Président de l'Assemblée Générale dans ce domaine.

84. **M. Al-Nasser** (Qatar) dit que le désir manifesté par la communauté internationale d'appliquer et de mettre en œuvre le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha est louable. Les pays développés aussi bien que les pays en développement devraient collaborer dans la réalisation de ce qui a été convenu, soit par une application fidèle ou par l'entremise d'initiatives positives à l'appui de la mise en œuvre, particulièrement dans le but de réaliser les objectifs de la Déclaration des Nations Unies à propos du Millénaire pour le Développement. Les pays en développement s'efforcent d'appliquer la notion de bonne gouvernance dans tous les domaines politiques et économiques dans un climat de fluctuations et de problèmes locaux et régionaux en pleine évolution. Les initiatives des pays développés et du G-20 sont louables mais ne doivent pas remplacer le rôle des Nations Unies ni le droit de tous les États à participer aux prises de décisions internationales, comme l'affirme le Groupe mondial sur la gouvernance, dont le Qatar est membre.

85. Les modalités de la Conférence internationale sur le financement du développement marquent une étape unique dans la coopération internationale aux fins de développement. La participation à part égale des Chefs d'États, de la Banque mondiale, du FMI, de l'ONC et des représentants du monde des affaires et de la société civile a attribué à la Conférence l'importance et la dimension internationale spéciales nécessaires pour faire face aux défis de la mondialisation et pour passer d'une situation de conflit improductive et de confrontation à un cadre de partenariat équitable. La crise économique et financière, avec ses multiples dimensions, a démontré l'importance d'une telle action internationale concertée afin de préserver les progrès

enregistrés dans la réalisation des objectifs de développement, y compris les OMD, grâce à des mesures pratiques débouchant sur l'accord à propos de la Négociation de Doha, la réforme des institutions financières internationales et la réalisation des engagements d'APD.

86. Mettant l'accent sur les liens entre le financement du développement et l'appui au commerce extérieur, il demande instamment aux pays de ne pas adopter des mesures de protectionnisme. Tout comme la Conférence d'Examen de 2008 tenue au Qatar a permis en temps voulu de concentrer l'effort sur les questions pertinentes, la session actuelle de l'Assemblée Générale offre une possibilité de renouvellement de leur engagement envers l'élément de développement contenu dans les Négociations de Doha. Soulignant que le système de Bretton Woods a été incapable de s'adapter aux changements économiques et politiques des dernières décennies, il demande l'adoption d'un nouveau système international, économique, financier et en matière de commerce, qui serait juste et équitable et accorderait à tous les pays participation et représentation suffisantes. Bien qu'étant lui-même un pays en développement, le Qatar a fourni une aide au développement supérieure à 0,7 pourcent de son revenu intérieur net, sachant qu'un développement satisfaisant dépend de l'amélioration du développement de ses partenaires dans le commerce extérieur et le financement. La réussite de l'un dépend du succès des autres. La paix et la sécurité économiques sont fonction de la réussite des négociations multilatérales et de l'élaboration de propositions et de solutions bénéfiques pour tous sur la base d'un partenariat équitable.

87. **M<sup>me</sup> Al-Hadid** (Jordanie) dit que les conséquences et les défis résultant de la crise économique financière diffèrent d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre, mais que la crise a porté atteinte à des années de progrès enregistrés dans la lutte contre la pauvreté et la consolidation de la croissance économique dans tous les pays. Les pays en développement ont d'abord tenu tête au choc initial mais à l'heure actuelle un grand nombre d'entre eux sont confrontés à des problèmes sérieux de viabilité fiscale à moyen terme. En conséquence, un développement soutenable devrait être un élément clé des activités des Nations Unies, particulièrement celles qui sont destinées à réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international. Le Consensus de Monterrey, qui est un pacte mutuel de

responsabilité adaptée à un environnement mondial en évolution, continue d'être une base solide sur laquelle il est possible d'établir un cadre plus détaillé pour faire face aux problèmes mondiaux. Les efforts devraient se focaliser sur l'identification de mécanismes de financements novateurs afin de fournir aux pays en développement une aide accrue et de promouvoir l'efficacité de l'aide, tout en reconnaissant que chaque pays est au premier plan responsable de son propre développement économique et social et que les conditions internes au sein desquelles il faudra mobiliser l'épargne nationale, maintenir un investissement productif adéquat et accroître la capacité humaine jouent un rôle vital dans la poursuite commune de la croissance, de l'allègement de la pauvreté et d'un développement soutenable. Le renforcement de la coordination au sein du système des Nations Unies et de toutes les autres institutions multilatérales financières, de commerce et de développement ainsi que la poursuite d'un dialogue de politique générale entre les pays au niveau régional sur les questions macroéconomiques, financières, de commerce et de développement, constituent les éléments clés d'un tel effort. La réforme de la structure financière internationale signifie qu'il convient de renforcer l'efficacité des marchés financiers et de réduire la vulnérabilité des pays aux effets des crises. De tels efforts de réformes devraient aboutir à une plus grande transparence et à la participation effective des pays en développement au processus de prises de décisions.

88. En conclusion, elle dit qu'un système de commerce extérieur multilatéral équitable et réglementé serait à même de stimuler considérablement le développement à travers le monde, au bénéfice des pays quel que soit leur niveau de développement.

89. **M. Nkombela** (Afrique du Sud) souligne qu'il est de plus en plus reconnu que les mécanismes existants, tels que la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation Mondiale du Commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ainsi que le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, ne sont pas aussi solides et ne donnent pas d'aussi bons résultats que souhaité et n'ont pas produit les résultats convenus. Par contre, le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha représentent des accords qui ont marqué une étape et devraient être considérés comme des progrès

importants vers une coopération internationale entre les Nations Unies et les institutions financières et commerciales multilatérales. Un processus intergouvernemental efficace et inclusif s'impose afin de réaliser le financement du suivi du développement prescrit par ces instruments. Au cours de la session actuelle, l'Assemblée Générale devrait, avant même d'envisager un suivi du financement du développement en 2013, poser les fondements de la création d'un organisme intergouvernemental pour assurer que les décisions prises sur le financement du développement sont mises en œuvre rapidement et pour suivre et promouvoir l'application des résultats de la conférence.

90. Le Consensus de Monterrey a été adopté comme une résolution unique et c'est ainsi qu'il convient de le traiter. Il est vital de traiter les six aspects du Consensus de Monterrey comme un ensemble et non pas individuellement, d'après l'interprétation selon laquelle tous les éléments doivent être examinés en accordant le même poids et la même attention aux engagements nationaux et internationaux.

91. Il conviendrait d'attendre que le redressement soit fermement engagé avant de considérer d'abandonner les mesures extraordinaires de soutien introduites afin de surmonter la crise économique et financière mondiale. Les stratégies à cet effet devraient tenir compte des effets potentiels sur les économies plus limitées des marchés émergents. L'Afrique du Sud continue de promouvoir la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale (IDA) et de la Banque africaine de développement. Le pays considère également les discussions sur l'augmentation des flux d'aide aux pays les moins avancés, particulièrement en Afrique subsaharienne, conformément aux engagements pris lors du Sommet de Gleneagles des G-20, comme un moyen important de réduire la pauvreté.

92. Il convient de laisser aux pays en développement la marge fiscale et de politique générale nécessaire afin de poursuivre leurs objectifs et leurs politiques nationaux; ils ont également besoin de ressources leur permettant de contrecarrer les problèmes cycliques. Se référant à l'Accord de Basel sur le « Transfert international des indicateurs de capitaux et normes de capitaux : un cadre révisé (Basel II) », il demande instamment aux pays qui n'ont pas encore adopté les critères minimums prévus dans le cadre actuel de Basel II de mettre en œuvre les réformes législatives

nécessaires à cet effet, particulièrement du fait que les propositions de liquidités mondiales révisées sont supérieures à celles stipulées dans Basel II. Le système bancaire de l'Afrique du Sud contient des caractéristiques structurelles uniques qui rendraient difficile de se conformer aux propositions de liquidité mondiale sans entraîner des effets néfastes sur la profitabilité des banques, les coûts du financement, l'octroi de crédit et l'ensemble de l'économie, ou même d'entraîner la liquidation des actifs bancaires. Autrement dit, une réglementation excessive pourrait nuire aux économies émergentes au moment où elles sont plus fragiles.

93. Les pays devraient faire preuve de prudence dans la conception et la mise en œuvre des impôts applicables au secteur financier et la réglementation financière devrait avoir pour objectif de promouvoir à la fois la stabilité financière et l'inclusion. L'Afrique du Sud appuie les efforts destinés à améliorer la réglementation mondiale dans le cadre de consultations, laissant aux pays une marge de prudence et tenant compte des intérêts des pays en développement, notamment des efforts déployés afin d'améliorer les moyens d'empêcher la crise de traverser les frontières.

94. L'Afrique du Sud appuie l'opinion selon laquelle afin de réduire le chômage à court et moyen termes, les politiques macroéconomiques devraient mettre l'accent sur une croissance économique soutenue, la réduction de la pauvreté et la continuation des mesures de correction des problèmes cycliques, et estime que le secteur privé devrait représenter la principale source d'emploi. Il souligne la nécessité d'adopter des cadres et des politiques réglementaires offrant un environnement propice au sein duquel les activités productives privées pourraient faire progresser le développement économique et social.

95. **M. Islam** (Bangladesh) dit que trois ans après la crise financière, un grand nombre de pays moins avancés, bien qu'ils n'y soient pour rien, se débattent encore dans des difficultés, ne savent pas encore quelle voie prendre et sont loin d'un redressement économique. Pour remédier à cette situation, les pays en développement, particulièrement les moins avancés, doivent adopter des mesures visant à contrecarrer les problèmes cycliques mais ne possèdent pas des revenus fiscaux nécessaires pour le faire. Les partenaires dans le développement devraient offrir un ensemble de stimulants, contenant des liquidités immédiates et des



initiatives de développement à long terme, plutôt que de parler de « ressources novatrices », « budget » et « lutte contre la corruption », ce qui en fait n'aide en rien les pays les moins avancés. Sa délégation renouvelle sa demande visant la création d'un fonds des Nations Unies pour alimenter les économies en pleine crise. La nécessité d'un tel fonds est apparue l'année précédente, lorsque les prêts de la Banque mondiale et du FMI aux pays en développement n'ont représenté que 12,8 milliards de dollars EU et 70 milliards de dollars EU respectivement, pour combler un déficit de 350 milliards de dollars EU. Les pays comme le Bangladesh, dotés de réserve en devises importants, ont survécu en puisant dans l'épargne nationale, mais les pays les moins avancés se sont trouvés sans ressources. En 2010, le déficit financier prévu s'élèverait à 315 milliards de dollars EU.

96. Le Groupe de travail ad hoc à composition non limitée de l'Assemblée Générale ayant pour mandat de suivre les questions contenues dans les Résultats de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et ses conséquences sur le développement a souligné la nécessité d'une nouvelle structure financière et économique mondiale et de la création d'un groupe possédant un mandat plus élargi pour évaluer les dommages et trouver les moyens d'y remédier. La structure financière mondiale se heurte à des problèmes systémiques, notamment en ne procurant pas aux pays les plus pauvres les liquidités nécessaires pour rétablir leur balance des paiements et financer le développement de façon prévisible. En conséquence, la communauté internationale devrait envisager de créer un mécanisme international d'arbitrage et de réaménagement de la dette.

97. À ce jour, la Conférence de Monterrey est considéré comme une réussite parmi les efforts des Nations Unies, malgré les longs délais des Négociations de Doha et malgré le fait que la plupart des partenaires au développement n'ont pas rempli leurs engagements. Le Bangladesh est très étonné de voir que la Conférence de Monterrey constitue la seule grande conférence des Nations Unies dans le domaine économique et social n'ayant pas donné naissance à un organisme intergouvernemental permanent pour superviser et promouvoir l'application de ses conclusions. Le résultat est évident : à l'exception d'un petit nombre de pays, la plupart n'ont pas encore rempli les engagements pris il y a presque une décennie.

98. Tous les partenaires au développement devraient remplir les engagements qu'ils ont pris à Monterrey il y a huit ans, particulièrement l'engagement de consacrer 0,02 % de leur RNB aux pays les moins avancés. Il ne faut que la crise économique et financière, la crise alimentaire et la crise énergétique ainsi que les variations climatiques servent d'excuses. En outre, il convient d'accroître l'aide publique au développement, étant donné que l'objectif de 0,7 % établi pour la première décennie de développement n'est plus suffisant aujourd'hui.

99. Le Bangladesh attend avec intérêt la révision des modalités de financement du processus de suivi du développement, demandée pendant la soixante quatrième session de l'Assemblée Générale et de voir la réalisation de la proposition du Secrétaire Général concernant la création d'un groupe à cet effet. Comme suggéré, le mécanisme pourrait prendre la forme d'un organe subsidiaire du Conseil ou de l'Assemblée Générale avec un mandat et des termes de références spécifiques. Il souligne l'importance d'un équilibre géographique équitable entre les adhésions au Groupe de Travail ad Hoc à participation non limitée sur la crise financière et le comité ou groupe d'examen du financement du processus de suivi du développement, avec la représentation de tous les pays clairement stipulée, particulièrement les pays les moins avancés qui ont été le plus touchés par la crise. Citant à nouveau les liens entre le financement du développement et les OMD, il dit que l'Objectif 8 sur un partenariat mondial aux fins du développement devrait être plus important et contenir des objectifs et des indicateurs spécifiques, particulièrement en ce qui concerne l'offre de liquidités à court terme et l'aide au développement à long terme. Sa délégation est prête à fournir les informations nécessaires à cet effet au groupe de suivi du financement ainsi qu'au Groupe de Travail Ad Hoc à participation non limitée.

100. La crise a également renouvelé le rôle qui doit être accordé aux droits de tirage spéciaux en tant que source de financement du développement. En attendant la restructuration des institutions de Bretton Woods, les droits de tirage spéciaux devraient être garantis aux pays à faible revenu sans tenir compte de leur quote-part et de leur participation à la gestion. Le Bangladesh demande encore une fois le transfert de la responsabilité du décaissement des dons des institutions de Bretton Woods à un fonds des Nations Unies.

101. Afin d'assurer l'indépendance des pays les plus pauvres à l'égard des DTS, de l'APD ou des dons, il conviendrait d'inclure les pays en développement dans les activités de commerce extérieur et de développement. Il conviendrait de mettre fin à l'impasse dans lequel se trouvent les Négociations de Doha en éliminant toutes les subventions agricoles; les produits provenant des pays les moins avancés devraient bénéficier d'un accès en franchise de droits et de contingentements aux marchés des pays développés, ainsi que du libre mouvement des services en vertu du Mode 4.

102. **M. Rosales Díaz** (Nicaragua) regrette la tendance croissante des pays donateurs à réduire leur APD en violation de leurs engagements internationaux, ce qui démontre également l'absence d'une volonté politique de remédier à des injustices historiques. Leur réticence s'agissant d'honorer leurs engagements est d'autant plus inexplicable que leurs dépenses militaires sont énormes. Pour être efficace, l'APD doit être non politique et prévisible. Or, il semblerait que les perceptions politiques de la région du Nord sont devenues les principaux facteurs déterminants de l'APD, de préférence à la lutte contre la pauvreté et à la nécessité d'améliorer l'accès à l'éducation et à la santé, de réduire la mortalité maternelle et d'assurer alimentation et accès à l'eau pour tous. L'objectif de la coopération financière ne doit pas être de réduire au silence les voix et les idées indépendantes des pays les plus pauvres du monde ni de perpétuer des paradigmes néolibéraux non soutenables, mais plutôt d'appuyer le développement économique et le bien-être des populations.

103. Il est moralement inacceptable que des milliards de dollars soient consacrés à financer les pertes des banques les plus riches du monde alors que les populations pauvres continuent de faire les frais des crises mondiales en subissant la faim, la maladie et la mort. Il est de plus en plus évident que la mondialisation sans des institutions mondiales adaptées aux changements qui confrontent la planète réduit cette dernière au chaos. La manifestation d'une cupidité sans entraves a atteint sa conclusion logique et destructive, mettant les nations et les populations du monde dans les pires conditions jamais connues. Le modèle néolibéral encourage les profits qui conduisent à la pollution et à la destruction de l'environnement et des ressources naturelles, au réchauffement de la planète, à la spéculation, à la concentration des richesses et à la

perpétuation de la pauvreté et de ses conséquences fatidiques.

104. Les crises actuelles devraient encourager la communauté internationale à lutter pour la création d'un nouveau modèle économique, qui serait éthique, moral et fondé sur les besoins pressants de l'humanité. Le nouveau modèle doit être conçu de façon à éliminer le fossé croissant entre les riches et les pauvres et doit être écologiquement et socialement soutenable. Il doit également être véritablement démocratique et veiller à ce que les décisions affectant des millions d'êtres humains ne soient pas entre les mains d'un petit nombre de nations. Enfin, il devrait prévoir la création, par l'entremise des Nations Unies, d'un nouveau système monétaire et financier international. Voilà le remède qui permettra de surmonter les effets du modèle économique actuel, lequel n'est qu'un palliatif contre un système économique injuste et criminel. Le Nicaragua continuera ses efforts afin d'établir un monde plus juste et équitable, un monde meilleur où les progrès en matière de développement réalisés par l'humanité à travers les siècles pourront finalement devenir l'héritage commun de tous.

105. **M. Mizuguchi** (Japon) dit que la série de réunions de haut niveau qui ont ouvert la session actuelle de l'Assemblée Générale indiquent clairement que le monde est confronté à une multitude de problèmes de développement, notamment la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la protection de l'environnement, qui exigent un financement approprié. En raison des effets durables de la crise économique et financière mondiale à tous les niveaux, un financement adéquat est plus vital que jamais. Guidés par le Consensus de Monterrey, qui met l'accent sur le partage de la responsabilité en matière de développement et sur la nécessité de faire appel à une large gamme de ressources financières, tous les participants, y compris les économies émergentes, les organisations internationales, les fondations, les corporations et le monde universitaire, devraient collaborer afin d'assurer les ressources nécessaires. Cela dit, le financement n'est pas une fin en soi mais un moyen de réaliser le développement, qui exige une approche fondée sur les résultats, tout autant qu'un apport véritable de ressources.

106. Le Japon a contribué de façon active au financement du développement et à la prestation efficace de ce dernier. Lors de la Réunion Plénière de Haut Niveau, le Japon a annoncé sa contribution

importante à la réalisation des OMD, s'engageant à fournir 5 milliards de dollars d'aide au cours de cinq années, à partir de 2011, pour contribuer à la réalisation des OMD liés à la santé, ainsi que 3,5 milliards de dollars pendant la même période aux fins d'assistance à l'éducation. Le Japon a présenté des modèles d'aide à la santé maternelle et infantile (« EMBRACE ») ainsi que d'éducation fondamentale fondée sur la communauté (« L'école pour tous ») spécifiquement conçus pour aider à lier le financement à des résultats concrets.

107. Le Japon a utilisé une approche similaire pour aider l'Afrique dans le cadre de sa Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA) et a l'intention de remplir les engagements qu'il a pris en 2008 dans le cadre de la CITDA IV, notamment de doubler le montant de son APD et de fournir une assistance afin de doubler les investissements privés du Japon en Afrique d'ici à 2012. Le Japon concentre ses efforts sur les meilleurs moyens d'obtenir de cette augmentation de l'aide des résultats concrets et une amélioration effective de l'existence des peuples africains grâce à une approche détaillée visant à promouvoir la croissance économique, assurer la sécurité humaine et faire face aux problèmes écologiques simultanément. Tout en assurant que l'Afrique est maîtresse de son destin, le Japon collaborera de façon étroite aux activités d'autres partenaires, notamment les donateurs émergents, le secteur privé et les organisations non gouvernementales (ONG).

108. Sa propre expérience ayant démontré que le libre échange est un moteur de croissance économique soutenue, le Japon est décidé à rejeter toutes les formes de protectionnisme et à conclure de façon satisfaisante les Négociations de Doha le plus tôt possible. Le Japon encourage les pays en développement à augmenter leurs capacités d'exportation en améliorant leur infrastructure liée au commerce ainsi que leurs institutions et dans le cadre de son initiative « Institutions de développement pour le commerce – 2009 » a fourni 12 milliards de dollars d'assistance technique et a organisé l'échange de 40 000 experts et stagiaires.

109. Il importe d'accorder une grande vigilance au caractère soutenable de la dette afin de se prémunir contre une nouvelle crise de l'endettement. Il renouvelle l'appel de la Déclaration de Doha à tous les créanciers afin que ces derniers participent à la

résolution internationale de la dette et il accueille avec satisfaction la réponse rapide du FMI et de la Banque mondiale. Exprimant son appui à une réforme de la gouvernance financière internationale, il dit qu'un système financier mondial robuste et stable exigera une plus grande légitimité, crédibilité et efficacité. Le prochain processus de révision des quotes-parts du FMI devrait s'achever comme prévu et les quotes-parts devraient refléter comme il convient l'importance relative des membres dans l'économie mondiale.

110. En ce qui concerne un financement novateur, il est indispensable de citer l'augmentation de l'intérêt et de l'engagement d'un grand nombre de pays. Accueillant avec satisfaction la possibilité d'examiner la question fournie par la réunion informelle sur les sources novatrices de financement du développement, tenue au Siège des Nations Unies en juin, il annonce que le Japon, en tant que Président actuel du Groupe pilote sur le financement novateur du développement, sera l'hôte de sa huitième séance plénière. Sa délégation espère que cette réunion future donnera une nouvelle impulsion aux discussions internationales sur le financement novateur, contribuant ainsi à la réalisation des OMD et autres objectifs internationaux en matière de développement.

*La séance est levée à 12 h 55.*